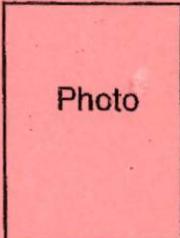


FICHE MEDICALE D'ADMISSION

ADHERENT CONJOINT ENFANT



Nom : HARRACH Prénom : YANIS
Matricule : 8193 Date de naissance : 07/03/12 Sexe : M.

Date	Médecin
Ex. clinique : Poids	Urines [A
Coeur	
T. A.	Hernies
Ap. resp.	Râte
Ap. dig	Varices
	Réflexes

Ex. complémentaires :

Antécédents :

01 NOV. 2012 *phlymo in k30 Ca au sein*

13 JAN 2015 *Toux H + AB on 01/12/14*

129 Dece 2015 *pi c H de 15/12*

14 Janv 2016 *break interph (both)*

04 AVRIL 2016 *Retour à la ...*

pi 30 ...

RFT = Account of 30 ...

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veillez fournir une facture

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le plan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	Coefficient des
				<input type="text"/> Montant des soins <input type="text"/> Début d'exécution <input type="text"/> Fin d'exécution <input type="text"/>
O.D.F.	Détermination du coefficient masticatoire			Coefficient des travaux
	D	H	G	<input type="text"/> Montant des soins <input type="text"/> Date du devis <input type="text"/> Fin de <input type="text"/>
	25533412	21433552		
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
	(Création, Remont, adjonction) <small>Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession</small>			



W17-138564

DATE DE DEPOT

...../...../201...

Accord -> voir SD ble

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mle 8193		
Nom & Prénom		VEUVE HARRACH ABDELHAK		
Fonction	CAB	Phones		
Mail	rholam.c@gmail.com			
MEDECIN		Prénom du patient		
		Yanis Harrach		
Adhérent	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant	<input checked="" type="checkbox"/>	
Age			Date	
		16/2/18		
Nature de la maladie		Date 1ère visite		
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances				
Nature des actes	Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires		
Devis		2000,00		
PHARMACIE				
Montant de la facture		Date		
		22 Fevr 2018		
ANALYSES - RADIOGRAPHIES				
Date				
Désignation des Coefficients		Montant détaillé des Honoraires		
AUXILIAIRES MEDICAUX				
Date				
Nombre		Montant détaillé des Honoraires		
AM	PC	IM	IV	

Dr. Zineb IRAQI
 Enfants - Psychiatre
 134, 135 All. Anissa
 Et Rue Ahmed Loungrui, Mohammadia, Casablanca
 Tél: 05 33 22 76 54 06 61 97 91 33

MUPRAS
 21 FEV. 2018
 ACCUEIL

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- C = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- CNPSY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- VD = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- PC = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
- K = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globaux comportant un ou plusieurs échelonnées dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



Demande d'accueil de *Jeau S*
MUPRAS →
Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc
DATE DE DÉPÔT *Nw El TH*
AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 /
FAX / 05 22 91 26 52
TELEX / 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMa

FEUILLE DE SOINS MU 022367

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : *HARRACH ABDELHAK*
Matricule : *8193* Fonction : *CDR* Poste :
Adresse : *3 RUE JBEL HARRI Res shems AL HADITH*
Tél. : *06 61 17 29 88* Signature Adhérent : *[Signature]*

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : *HARRACH JANIS* Age *03* | *03* | *1*
Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant
Date de la première visite du médecin : *23/11/15*
Nature de la maladie : *debut de l'entente*
S'il s'agit d'un accord, préciser les raisons et circonstances.....
A *Blaise* le *23/11/15* Signature et cachet du médecin
Durée d'utilisation 3 mois

VOLET ADHERENT

DECLARATION MU *022367*
Matricule N° : *8193 JANIS*
Nom du patient : *Bilan orthophoniste*
Date de dépôt : *9000 DH*
Montant engagé
Nombre de pièces jointes :
[Signature]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>MAINT</i>	<i>1</i>	<i>10000</i>	<i>[Signature]</i>

D. LAFLOU ANNE
 PEDIATRE
 05 22 52 52 00
 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Nom et Adresse du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Nature et Signature du Médecin ou du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Remarque dentiste prolabio</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Nature et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>Orthodontie</i>	<i>9/20/01</i>					<i>14000</i>

Salima GUYON
 ORTHOPHONIS
 01, Rue D'AGADIR
 Tel: 022471100

VOLET ADHERENT

Entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.
 Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE									
	<table border="1"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	25533412	21433552								
	00000000	00000000								
	00000000	00000000								
	35533411	11433553								
		MONTANT DES SOINS <input type="text"/>								
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS <input type="text"/>								
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>								

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le 24 novembre 2015

3 Salima CHAOUI-AZIZ
Orthophoniste
61, rue d'Agadir
Casablanca
Autorisation n° 9752

Demande d'entente préalable

Je soussignée Salima CHAOUI- AZIZ, orthophoniste au sein de la ville de Casablanca, vous remet la demande suivante pour un total de 30 rééducations orthophoniques à prester auprès

Monsieur: HARRACH Yanis

- prix d'une séance orthophonique : -300,00DH
- prix pour 30 séances orthophoniques : 9000,00DH

Pour plus de renseignements, je suis à votre entière disposition.

Cordialement,

Salima CHAOUI- AZIZ



ok 10 4 Avri 2016
 Zokary

Le contenu des premiers énoncés à plusieurs mots :

- 1- existence : manifeste l'existence d'une entité
- 2- disparition : signale la disparition ou la non-existence momentanée d'une entité
- 3- récurrence : requête ou notification de réapparition d'une entité déjà observée
- 4- attribution : spécifie un attribut d'une entité
- 5- possession : indique une relation de possession
- 6- localisation (dans l'espace) : indique une relation de localisation
- 7- bénéfice : stipule le bénéfice d'un état ou d'une action
- 8- agent- action : stipule la relation entre une action et l'agent de cette action
- 9- instrumentation : exprime la fonction d'instrument que sert une entité
- 10- action- objet : stipule la relation entre une action agent, action qui fait l'objet d'une indication de location
- 11- agent- action- objet : combine une double relation (agent- action et action- objet) au sein du même énoncé

Dans le langage de Yanis, on ne relève pas la présence systématique de tous les mots grammaticaux (articles, pronoms, adverbe, auxiliaires, prépositions...).

Il n'existe pas toujours de coordination et de subordination entre les énoncés ou parties d'énoncé.

Les événements susceptibles d'être décrits sont localisés dans le temps.

Le langage produit par l'enfant accompagne son action, c'est un langage à propos de l'action immédiate et non différée.

Apprendre à formuler selon la langue :

- les mots grammaticaux :

Vers 2 ; 6 ans il y'a l'apparition de l'article indéfini « un » et « une » et l'accord en genre et en nombre doit se faire correctement.

Le pronom « je » apparaît et se combine avec « moi, je » ou se substitue au pronom « moi ».

On note également l'apparition du pronom « tu » et « toi ».

Vers 3 ans, il y'a l'apparition des articles « le » et « la ».

Le pronom « il » commence à être utilisé ainsi que les pronoms personnels « le » « la » « vous » « me » « te » nous ».

Les pronoms impersonnels « on » commencent à être produits.

Enfin, certains adverbes exprimant le lieu sont produits : « d'dans » « d'ssus » « devant »

« derrière » puis suivent les prépositions de lieu : « à » « dans » « sur » « sous » « près de »

« en ».

La préposition « avec » pour exprimer l'accompagnement apparaît également.

- les conjugaisons verbales :

Vers 3 ans, l'infinitif présent est utilisé : « je veux pas manger » et l'indicatif présent est employé : « bébé fait dodo ».

- les coordinations et subordinations :

vers 2 ; 6 ans les premières coordinations d'énoncés simples apparaissent « maman est parti et papa est parti » et de fausses subordinées relatives sont produites « bébé qui fait dodo »

Dans le langage de Yanis, la plupart de ces notions ne semblent pas être totalement acquises et ce, que le langage soit suscité ou spontané.

Les différents types de phrases :

Vers 2 ;6 ans, l'enfant commence à comprendre et à produire des requêtes et donne des ordres.

De même, il fait des réclamations affirmatives, pose des questions et utilise l'intonation. Il peut également nier ou refuser verbalement en plaçant la négation au début ou à la fin de l'énoncé à plusieurs mots.

Vers 3 ans, l'enfant comprend et produit des questions en utilisant certains mots interrogatifs « qui » « quoi » « a qui » « où » sans renversement de l'ordre habituel sujet- verbe.

De même que précédemment, le corpus de langage relevé avec l'enfant nous permet de penser que les éléments supra- segmentaux de la langue ne sont pas encore totalement et systématiquement utilisés par l'enfant au sein de ses productions langagières.

CONCLUSION :

Au niveau de la parole, nous relevons que les mots ne sont pas toujours émis de manière automatique et systématique (rajouts, omissions et substitutions de phonèmes). En ce qui concerne le langage, les conclusions sont sensiblement les mêmes car les structures de phrases ne sont pas toujours correcte, du point de vue de la forme et du bagage lexical. La stimulation au langage, la scolarisation et la guidance parentale sont des éléments prioritaires dans la mise en place thérapeutique de cet enfant.

~~Salma CHADUF AZIZ~~
~~ORTHOPHONISTE~~
~~61 Rue D'AGADIR~~
~~Tél: 022 47 11 00 17~~

CHAOUI-AZIZ
Orthophoniste Salima
61, rue d'Agadir
Casablanca
Autorisation n° 9752

Casablanca, le 24 novembre 2015

BILAN ORTHOPHONIQUE

Informations générales :

- 1- Nom, prénom de l'enfant : HARRACH Yanis
- 2- Date de Naissance : 03/03/2012
- 3- Age réel à la date du 24/14/2015 : 3 ;8 ans
- 4- Scolarité : en classe de petite section à l'école L'Ile aux trésors

Le développement de la prononciation :

A 2 ans, l'enfant va utiliser des sons qui vont servir à former des mots.

Il ne s'agit nullement des sons du babillage libre de la première année.

Par conséquent à partir de 2 ans, l'enfant devrait pouvoir prononcer les voyelles (orales et nasales) suivantes :

a- i- ou- o- é- è- eu- u- an- in- on- un

Au niveau des consonnes, l'enfant devrait pouvoir prononcer les « occlusives », c'est-à-dire les consonnes pour lesquelles l'articulation se fait par blocage du courant d'air expiratoire en u point du canal de la bouche ;

Il s'agit ici des consonnes les plus faciles à articuler et il s'agit :

p- t- k- b- d- gu- m- n- gn

A partir de 3 ans, l'enfant devrait commencer à prononcer les consonnes : f- s- l- r

Yanis articule toutes les voyelles orales ainsi que certaines consonnes mais l'enfant ne veut pas répéter ce que je lui demande sur le plan phonologique (manque de collaboration).

Les voyelles nasales (an- in- on- un) ainsi que les consonnes nasales (n- gn) sont peut être maîtrisées par l'enfant qui semble avoir trouvé et fixé certains points d'articulations.

Au niveau de la parole, nous relevons des omissions, substitutions et / ou rajouts de phonèmes au sein des mots à articuler.

Dans le langage de Yanis, la plupart de ces notions ne semblent pas être totalement acquises et ce, que le langage soit suscité ou spontané.

Les différents types de phrases :

Vers 2 ;6 ans, l'enfant commence à comprendre et à produire des requêtes et donne des ordres.

De même, il fait des réclamations affirmatives, pose des questions et utilise l'intonation. Il peut également nier ou refuser verbalement en plaçant la négation au début ou à la fin de l'énoncé à plusieurs mots.

Vers 3 ans, l'enfant comprend et produit des questions en utilisant certains mots interrogatifs « qui » « quoi » « a qui » « où » sans renversement de l'ordre habituel sujet- verbe.

De même que précédemment, le corpus de langage relevé avec l'enfant nous permet de penser que les éléments supra- segmentaux de la langue ne sont pas encore totalement et systématiquement utilisés par l'enfant au sein de ses productions langagières.

CONCLUSION :

Au niveau de la parole, nous relevons que les mots ne sont pas toujours émis de manière automatique et systématique (rajouts, omissions et substitutions de phonèmes).

En ce qui concerne le langage, les conclusions sont sensiblement les mêmes car les structures de phrases ne sont pas toujours correcte, du point de vue de la forme et du bagage lexical.

La stimulation au langage, la scolarisation et la guidance parentale sont des éléments prioritaires dans la mise en place thérapeutique de cet enfant.

~~Salma CHAOUF AZIZ
ORTHOPHONISTE
61 Rue D'AGADIR
Tél: 022 47 11 00 17~~

Le contenu des premiers énoncés à plusieurs mots :

- 1- existence : manifeste l'existence d'une entité
- 2- disparition : signale la disparition ou la non-existence momentanée d'une entité
- 3- récurrence : requête ou notification de réapparition d'une entité déjà observée
- 4- attribution : spécifie un attribut d'une entité
- 5- possession : indique une relation de possession
- 6- localisation (dans l'espace) : indique une relation de localisation
- 7- bénéfice : stipule le bénéfice d'un état ou d'une action
- 8- agent- action : stipule la relation entre une action et l'agent de cette action
- 9- instrumentation : exprime la fonction d'instrument que sert une entité
- 10- action- objet : stipule la relation entre une action agent, action qui fait l'objet d'une indication de location
- 11- agent- action- objet : combine une double relation (agent- action et action- objet) au sein du même énoncé

Dans le langage de Yanis, on ne relève pas la présence systématique de tous les mots grammaticaux (articles, pronoms, adverbe, auxiliaires, prépositions...).

Il n'existe pas toujours de coordination et de subordination entre les énoncés ou parties d'énoncé.

Les événements susceptibles d'être décrits sont localisés dans le temps.

Le langage produit par l'enfant accompagne son action, c'est un langage à propos de l'action immédiate et non différée.

Apprendre à formuler selon la langue :

- les mots grammaticaux :

Vers 2 ; 6 ans il y'a l'apparition de l'article indéfini « un » et « une » et l'accord en genre et en nombre doit se faire correctement.

Le pronom « je » apparaît et se combine avec « moi, je » ou se substitue au pronom « moi ».

On note également l'apparition du pronom « tu » et « toi ».

Vers 3 ans, il y'a l'apparition des articles « le » et « la ».

Le pronom « il » commence à être utilisé ainsi que les pronoms personnels « le » « la » « vous » « me » « te » nous ».

Les pronoms impersonnels « on » commencent à être produits.

Enfin, certains adverbes exprimant le lieu sont produits : « d'dans » « d'ssus » « devant »

« derrière » puis suivent les prépositions de lieu : « à » « dans » « sur » « sous » « près de » « en ».

La préposition « avec » pour exprimer l'accompagnement apparaît également.

- les conjugaisons verbales :

Vers 3 ans, l'infinitif présent est utilisé : « je veux pas manger » et l'indicatif présent est employé : « bébé fait dodo ».

- les coordinations et subordinations :

vers 2 ; 6 ans les premières coordinations d'énoncés simples apparaissent « maman est parti et papa est parti » et de fausses subordinées relatives sont produites « bébé qui fait dodo »

CHAOUÏ-AZIZ
Orthophoniste Salima
61, rue d'Agadir
Casablanca
Autorisation n° 9752

Casablanca, le 24 novembre 2015

HARRACH
ABDELHAK

mme
8/19/3

BILAN ORTHOPHONIQUE

Informations générales :

- 1- Nom, prénom de l'enfant : HARRACH Yanis
- 2- Date de Naissance : 03/03/2012
- 3- Age réel à la date du 24/14/2015 : 3 ;8 ans
- 4- Scolarité : en classe de petite section à l'école L'Ile aux trésors

Le développement de la prononciation :

A 2 ans, l'enfant va utiliser des sons qui vont servir à former des mots.

Il ne s'agit nullement des sons du babillage libre de la première année.

Par conséquent à partir de 2 ans, l'enfant devrait pouvoir prononcer les voyelles (orales et nasales) suivantes :

a- i- ou- o- é- è- eu- u- an- in- on- un

Au niveau des consonnes, l'enfant devrait pouvoir prononcer les « occlusives », c'est-à-dire les consonnes pour lesquelles l'articulation se fait par blocage du courant d'air expiratoire en un point du canal de la bouche ;

Il s'agit ici des consonnes les plus faciles à articuler et il s'agit :

p- t- k- b- d- gu- m- n- gn

A partir de 3 ans, l'enfant devrait commencer à prononcer les consonnes : f- s- l- r

Yanis articule toutes les voyelles orales ainsi que certaines consonnes mais l'enfant ne veut pas répéter ce que je lui demande sur le plan phonologique (manque de collaboration).

Les voyelles nasales (an- in- on- un) ainsi que les consonnes nasales (n- gn) sont peut-être maîtrisées par l'enfant qui semble avoir trouvé et fixé certains points d'articulations.

Au niveau de la parole, nous relevons des omissions, substitutions et / ou rajouts de phonèmes au sein des mots à articuler.

Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique
du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)
Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale
Echographie Pédiatrique



Appel le 30/05/2019

الدكتور أحمد لولو

إختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب إختصاصي سابقا بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنتعاش - الفحص بالتلفاز

Stameca

Casablanca, le

20/05/2019

الدار البيضاء، في

harrach yanis

8193

Prise en charge en rééducation psychologique
10 séances



03/03/2012

903, شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.52.70.83 / 05.22.52.62.63 - المحمول : 06.61.19.62.60
903, avenue 2 Mars, 1^{er} étage - Casablanca - Tél. : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.61.19.62.60

Cordialement.

Mr Durant Julien Franz

Julien Franz DURANT

Psychologue Clinicien

06, rue Ibnou El Adil - Casablanca

GSM : 86 49 65 71 03

Dr Zineb IRAQI
Pédopsychiatre



مراقبي
بانية للأطفال والمراهقين

Casablanca le 16 Février 2018

Devis 07/18

Ennah

L'enfant Harrach Yanis

Devis

20 Séances de Psychothérapie:

400.00Dh x 20=8000.00Dh

Dr. Zineb IRAQI
Psychiatre
Enfants et Adolescents
134, Rés AYA - Angle Bd Bir Anzarane
Et Rue Ahmed Joumari, Maârif, Casa
Tél: 05 22 23 76 54 - 06 61 07 92 79

Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



الدكتور أحمد لعلو

إختصاصي في أمراض الأطفال و الرضع

طبيب إختصاصي سابقا بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتنظير

Casablanca, le

23/11/15

الدار البيضاء، في

HARRACH YANIS

Prise en charge en rééducation orthophonique
30 séances

29 Dec 2015

Dr. LAHLOU Ahmed
PEDIATRE
903 Av 2 Mars - Casablanca
Tél. : 05.22.52.62.63